

THÉÂTRE DUNOIS

Lundi c'est tout réfléchi !

27^{ème} rencontre

Lundi 19 Janvier 2009 de 17h à 19h

La double culture serait-elle un handicap ?

Avec **Marie-Rose Moro** (présidente et fondatrice de l'Association internationale d'Ethno-Psychiatrie AIEP)

*En partenariat avec Scène(s) d'Enfance et d'Ailleurs et le Théâtre de l'Envol de Viry-Chatillon (amin.free.fr) à l'occasion de la nouvelle création de l'Amin Théâtre « **Au panier !** » au Théâtre de l'Envol à Viry-Chatillon du 31 janvier au 11 février.*

Les langues étrangères sont souvent perçues comme une agression par ceux qui ne la comprennent pas, est-ce seulement parce qu'ils ne la comprennent pas ?

Le bilinguisme soulèverait soi-disant des problèmes pour certaines langues (arabe, malien, turque...) et pas d'autres (anglais, allemand...)

En quoi la langue maternelle joue un rôle prépondérant dans la construction de l'identité de l'enfant ?

Les parents migrants peuvent-ils transmettre à leurs enfants, une langue qui n'est pas la leur, et qu'ils maîtrisent mal ?

L'école ne peut-elle pas s'enrichir des différentes langues et des différentes cultures qui la fréquente ?

Quels sont les atouts et les handicaps des enfants bilingues ?

Quel rapport à la langue ont les enfants de migrants ?

En quoi la maîtrise de la langue maternelle est-elle un avantage pour apprendre la langue du pays d'accueil ?

Que transmet la langue maternelle au sein de la famille ? Que transmet la langue du pays d'accueil au sein de l'école ?

Transmission de la langue = transmission d'une culture.

« Quand la culture des parents immigrés est invalidée, quand ils sont soupçonnés d'être profiteurs d'un système ou démissionnaires, ils ne sont plus en position de jouer leur rôle de parents, ni de transmettre. » Marie-Rose Moro

Cette rencontre a été préparée en collaboration avec **Christophe Laluque metteur en scène de l'Amin théâtre, directeur de l'Envol à Viry-Chatillon**

La Maison Ouverte 108, rue du Chevaleret – Entrée public 7 rue Louise Weiss 75013 Paris. Tel : 01 45 84 72 00 Fax : 01 45 86 39 24

e-mail : theatre.dunois@free.fr – site : www.theatredunois.org

Scène conventionnée Jeune Public par le Ministère de la Culture – Association 1901 – Siret : 32450071900012 APE : 923E

Rapport sur la prévention de la délinquance présidé par Jacques Alain Benisti

" Seuls les parents, et en particulier la mère, ont un contact avec leurs enfants. Si ces dernières sont d'origine étrangère elles devront s'obliger à parler le français dans leur foyer pour habituer les enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer. "

" Si les mères sentent dans certains cas des réticences de la part des pères, qui exigent souvent le parler patois du pays à la maison, elles seront dissuadées de le faire. Il faut alors engager des actions en direction du père pour l'inciter dans cette direction. "

Anne Diatkine s'entretient avec Marie Rose Moro pour Libération (02-05-2006)

Que pensez-vous de l'obligation faite aux migrants de parler le français ?

Des préjugés extrêmement nocifs pour les migrants et leurs enfants sont renforcés à grande vitesse. Les linguistes ont montré que les enfants apprennent d'autant plus facilement le français qu'ils ont plaisir à parler leur langue maternelle, qu'elle soit le soussou, le berbère, l'arabe ou le mandarin !

C'est dans l'échange avec leurs parents ou le petit groupe qui s'occupent d'eux, qu'ils acquièrent le goût de jouer avec les mots et les tournures. De plus, ils acquièrent une connaissance sur le statut de la langue et une aisance pour en comprendre la structure.

Non seulement l'apprentissage multilinguistique n'est pas problématique pour les enfants, mais il est créatif.

Comment est-il possible, qu'à partir de ces données étayées par des linguistes de tout bord, soit colportée la thèse qu'avoir une langue maternelle autre que le français est un handicap ? Car si l'on considère que les parents doivent absolument parler le français, c'est bien sûr pour assurer leur propre intégration, mais aussi aider leurs enfants à bien prendre leur place ici.

Que signifie ce préjugé à l'égard de certaines langues ?

Si l'on impose la maîtrise du français comme condition d'intégration des adultes en France, c'est parce que l'on craint ce que propose toute langue étrangère : une autre vision du monde. A travers ces histoires de langue, on fait croire aux migrants qu'ils sont inféodés. Alors que la notion de race est scientifiquement anéantie, on continue de vivre tranquillement avec l'idée qu'il y a des bilinguismes utiles et d'autres nocifs, c'est-à-dire des langues inférieures et d'autres supérieures. D'ailleurs, on ne dit jamais aux parents américains ou allemands vivant en France qu'ils ne doivent pas transmettre leur langue à leurs enfants.

Marie Rose Moro (Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Université Paris 13, et fondatrice de l'Association Internationale d'EthnoPsychanalyse)